

Histoire.

3ème.

Partie 1 : L'Europe un théâtre majeur des guerres
totales (1914-1945).



**Thème 2 : Démocraties fragilisées et
expériences totalitaires dans l'Europe de
l'entre-deux-guerres.**

Leçon 9.

La France dans la seconde guerre mondiale

1939 - 1945

Le régime de Vichy.

I. De la drôle de guerre à l'armistice.

II. La fin de la III^{ème} République.

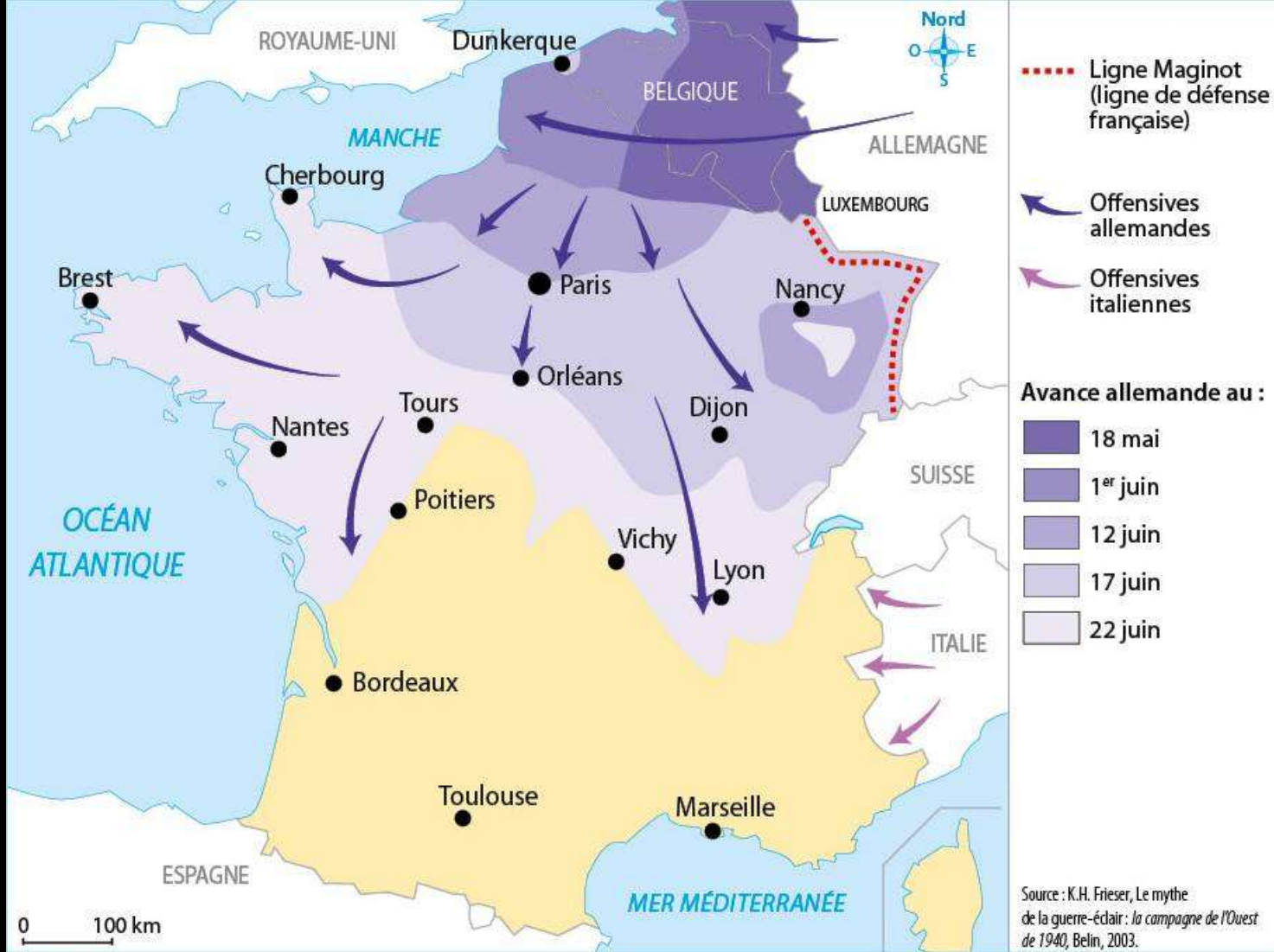
III. Le régime de Vichy : Révolution nationale et collaboration.



Vidéo sur la drôle de guerre.



<https://youtu.be/zV5uQ33idEE>





2

L'exode des réfugiés de France et de Belgique en mai 1940

Huit à neuf millions de civils fuient sur les routes en direction du sud.

File de réfugiés fuyant le bombardement de la ville d'Enghien, en Belgique.

Vocabulaire

Accorder les « pleins pouvoirs » : l'Assemblée nationale autorise un gouvernement à prendre toutes les mesures exigées par les circonstances.

résumé



Après la déclaration de guerre le **3 septembre 1939**, l'état-major français adopte une **stratégie défensive derrière la ligne Maginot**. L'attente de 8 mois démoralise les soldats et l'opinion : c'est la « **drôle de guerre** ».

Le **13 mai les Allemands commencent à envahir la France**. **Début juin, la défaite militaire devient la débâcle** de tout un peuple. 6 à 8 millions de Français affolés par l'avance allemande fuient vers le sud : **l'exode** est marqué par les bombardements, les routes encombrées et le pillage des maisons abandonnées.

Le **16 juin, le maréchal Pétain remplace P. Reynaud à la présidence du conseil**.

L'armistice sauverait l'honneur de l'armée, mais interdit à la France de continuer le combat en dépit des engagements pris à l'égard des Britanniques.

Leçon 9.



La France dans la seconde guerre mondiale

1939 - 1945

Le régime de Vichy.

I. De la drôle de guerre à l'armistice.

II. La fin de la III^{ème} République.

III. Le régime de Vichy : Révolution nationale et collaboration.



Un territoire occupé

La France est divisée en trois zones : deux zones occupées par l'Allemagne et l'Italie, séparées de la zone sous l'autorité de Vichy par une ligne de démarcation. Les frais d'occupation sont pris en charge par Vichy.

L'Alsace et la Moselle sont annexées à l'Allemagne. L'Empire colonial reste contrôlé par Vichy.

Une armée défaite

L'armée française est réduite à 100 000 hommes. Elle doit livrer à l'Allemagne tout son armement mais conserve son aviation et sa flotte. Les soldats français prisonniers (1,8 million) partent en captivité en Allemagne.

Un début de collaboration

Les réfugiés allemands ou autrichiens, juifs ou opposants au nazisme, doivent être livrés à l'Allemagne.

Document 3 page 79

3

Les clauses de l'armistice de Rethondes du 22 juin 1940

D'après J.-P. Azéma, 1940, *l'année noire*, Fayard, 2010.

5 Les conséquences de la défaite






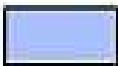



Le 16 juin, le gouvernement démissionnaire cédait la place à Philippe Pétain, nommé président du Conseil. Les Français étaient encore en plein « exode », cette gigantesque fuite devant l'envahisseur. Assommés par la défaite, ils ont pour la plupart été soulagés d'entendre ce maréchal de 84 ans, très populaire depuis 1917, leur annoncer à la radio qu'il avait demandé l'armistice [...]. Le maréchal Pétain obtient des parlementaires français, le 10 juillet, que la Troisième République se saborde. Deux jours plus tard, il instituait l'« État français »,

placé sous sa seule autorité, afin d'opérer un « redressement moral et intellectuel du pays » pour créer une Révolution nationale. La convention d'armistice laissait subsister la totalité de l'administration française : des préfets, des fonctionnaires, des forces de police, tout cela dépendant officiellement de Vichy, au nord comme au sud. Parallèlement aux lois françaises, des ordonnances allemandes s'imposaient en zone nord.

D'après J.-P. Azéma, *L'Occupation expliquée à mon petit-fils*, Seuil, 2012.

La France occupée.








-  Zone d'occupation allemande
-  Zone annexée
-  Zone rattachée au commandement allemand de Bruxelles
-  Zone interdite
-  Ligne de démarcation (1940-11 nov. 1944)
-  Zone libre
-  Extension de l'occupation allemande dans la zone libre (nov. 1942)
-  Zone d'occupation italienne
-  Extension de la zone d'occupation italienne (nov. 1942-sept. 1943)

0 200 km



La France occupée (fiche d'exercices et livre page 77)



Un territoire occupé et divisé

-  Territoires occupés
-  Territoires annexés au Reich
-  Ligne de démarcation
-  Zone d'occupation italienne en 1940
-  Zone non occupée sous contrôle de Vichy

Invasion de la zone sud après le 11 novembre 1942

-  Par les Allemands
-  Par les Italiens

1) Repasse en rouge la ligne de démarcation.

2) D'après ce que tu observes sur la carte, qu'est-ce que la ligne de démarcation ?

La ligne de démarcation est la ligne séparant la zone occupée par les Allemands (au Nord et sur le littoral atlantique) de la zone libre (au Sud).

3) Ecris en rouge, au bon endroit, le nom de la capitale de l'État français.

4) Que se passe-t-il en novembre 1942 ?

En novembre 1942, la zone libre passe sous le contrôle de l'Allemagne, et, pour une petite partie du Sud-Est, sous le contrôle de l'Italie.

Résumé.



→ Un armistice aux conditions très dures :

Le 22 juin, l'armistice. est signé à Rethondes dans le même wagon qu'en 1918 :

- L'Alsace et le nord de la Lorraine sont annexés au Reich,
- Le nord et l'ouest sont occupés par la Wehrmacht, le sud- est par les Italiens.
- Au nord, une zone est rattachée à la Belgique et une autre interdite.
 - Au sud, un gouvernement français est maintenu et siège dans cette zone dite libre.

L'armée française est réduite à 100 000 hommes en métropole, le matériel militaire doit être livré à l'Allemagne. La France doit payer des frais d'occupation exorbitants, 400 millions de francs par jour.

Résumé.



1,6 million de soldats Français sont prisonniers. Pétain accepte de livrer à l'Allemagne les réfugiés antinazis qui se trouvent en France.

→ La fin de la IIIème république

Pétain convoque à Vichy en zone non occupée, les députés et les sénateurs pour débattre d'une révision constitutionnelle.

Le vice-président du conseil, Laval obtient le **vote des pleins pouvoirs au maréchal** afin que le maréchal élabore une nouvelle constitution. C'est la **fin de la III ème République le 10 juillet 1940.**

Leçon 9.



La France dans la seconde guerre mondiale

1939 - 1945

Le régime de Vichy.

I. De la drôle de guerre à l'armistice.

II. La fin de la III^{ème} République.

III. Le régime de Vichy : Révolution nationale et collaboration.



Pouvoir exécutif
(faire exécuter la loi)

Maréchal Pétain

« Le chef de l'État français a la plénitude du pouvoir gouvernemental. »
« Il promulgue la loi et en assure l'exécution. »
« Il dispose de la force armée. »

Acte constitutionnel
du 11 juillet 1940

Pouvoir législatif
(voter les lois)

Maréchal Pétain

« Le chef de l'État exerce le pouvoir législatif en Conseil des ministres. »

Acte constitutionnel
du 11 juillet 1940

Pouvoir judiciaire
(rendre la justice)

**Tribunaux d'exception
soumis à l'exécutif**

« Il est institué une Cour suprême de justice. »

Acte constitutionnel
du 30 juillet 1940

1 | Une nouvelle Constitution en juillet 1940

Acte constitutionnel n° 1 du 11 juillet 1940.



2 | Le choix de la collaboration

a | L'entrevue de Montoire du 24 octobre 1940



Document 2a page 80

Document 2a page 80



2 | Le choix de la collaboration

a | L'entrevue de Montoire du 24 octobre 1940



b Une justification de la collaboration

J'ai rencontré jeudi dernier le chancelier du Reich. C'est librement que je me suis rendu à l'invitation du Führer. Je n'ai subi de sa part aucun Diktat, aucune pression. Une Collaboration a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe. [...] C'est dans l'honneur – et pour maintenir l'unité française, une unité de dix siècles, dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen, que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. Ainsi, dans un avenir prochain, pourrait être allégé le poids des souffrances de notre pays,

Document 2b page 80



amélioré le sort de nos prisonniers, atténuée la charge des frais d'occupation. Ainsi pourrait être assouplie la ligne de démarcation et facilités l'administration et le ravitaillement du territoire.

[...] Cette politique est la mienne. Les ministres ne sont responsables que devant moi. C'est moi seul que l'Histoire jugera. Je vous ai tenu jusqu'ici le langage d'un père ; je vous tiens aujourd'hui le langage du chef. Suivez-moi. Gardez confiance en la France éternelle !

Extrait du discours radiodiffusé
du maréchal Pétain du 30 octobre 1940.

Image d'Épinal affichée par le gouvernement de Vichy (1942). →

1) Quel est le personnage représenté au centre ?

Il s'agit du maréchal Pétain, chef de l'État français.

2) Quels éléments montrent qu'il est le chef de la patrie ?

Les drapeaux tricolores, la devise de l'État français *qui remplace celle de la république* dans la bande tricolore du haut montrent qu'il est le chef de la patrie.



Image d'Épinal affichée par le gouvernement de Vichy (1942). →



3) Quels éléments le montrent comme un chef protecteur, rassembleur et glorieux ?

- Sa représentation militaire en fait un chef protecteur et glorieux : tenue militaire, rameau de chêne symbole de la force figurant sur les képis des généraux français, feuilles de lauriers symbolisant le chef victorieux à l'instar des empereurs romains, francisque, hache de guerre des francs et emblème officiel de l'Etat français, qui est associée au bâton ornée d'étoiles du maréchalat (7 étoiles)).
- la représentation du peuple (paysan, forgeron, mère au foyer), de la campagne (église du village, vaches) et de la ville (usines, tour Eiffel) au bas de l'image, en fait un chef rassembleur.



Image d'Épinal affichée par le gouvernement de Vichy (1942).

4) La devise de Vichy est illustrée à travers différents éléments de l'image. Relève, pour chacun des trois termes, les éléments qui y font référence.

Travail: travail des champs à gauche, un artisan forgeron à droite, l'usine en arrière plan.

Famille: valeur centrale. Une femme et ses quatre enfants, dont une fillette à la coiffe alsacienne et un nourrisson se tiennent au centre et sous le maréchal qui s'érige en protecteur de la famille et qui a d'ailleurs mené une politique nataliste en glorifiant le rôle de la mère (ex: la fête des mères instaurées à cette occasion)

Les drapeaux, les couleurs, la présence du coq gaulois

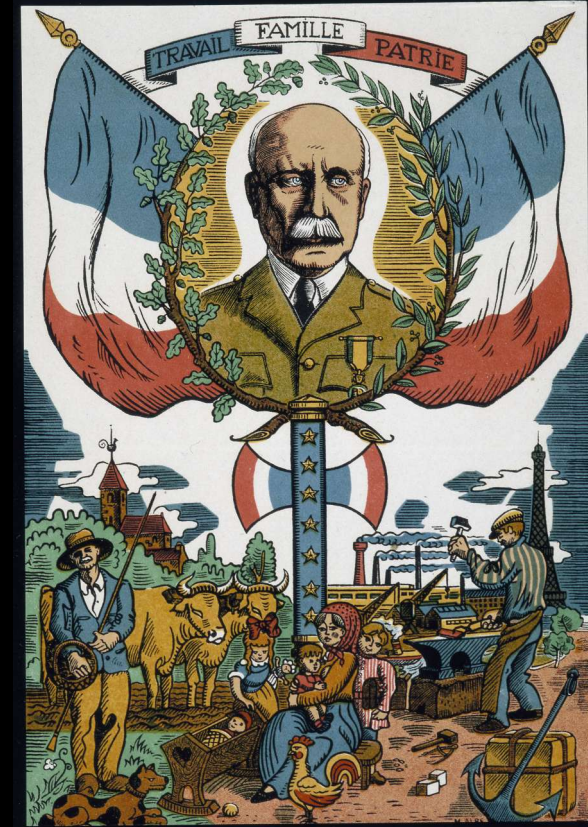


Image d'Épinal affichée par le gouvernement de Vichy (1942). →

5) Quels éléments montrent que les colonies font partie intégrante de cet Etat français ?

Le ballot et l'ancre marine rappellent la présence des colonies.



Le STO



CHRONOLOGIE DES DEPARTS DE TRAVAILLEURS FRANCAIS EN ALLEMAGNE (1942-1944)

LES DEMANDE ALLEMANDES

Présentées par le gauleiter Fritz Sauckel
elles ont été baptisées « Actions Sauckel »

1^{re} Action Sauckel

↑ 250 000 hommes dont
150 000 spécialistes

2^e Action Sauckel

↑ 250 000 hommes
(150 000 ouvriers qualifiés
100 000 manœuvres)

3^e Action Sauckel

↑ 220 000 hommes dont
120 000 pour Mai

Les accords Speer

4^e Action Sauckel

↑ 855 000 hommes et
femmes

LES MESURES DU GOUVERNEMENT DE VICHY

La Relève (1 prisonnier libéré pour 3 ouvriers spécialistes volontaires partant en Allemagne)

La loi 4 septembre. Elle instaure le régime du travail obligatoire et va permettre au gouvernement de contraindre les ouvriers à partir.

Le S.T.O. (loi du 16). Les jeunes nés en 1920-21-22 tenus d'effectuer un travail de deux ans en Allemagne

Application plus stricte du S.T.O.
(réduction du nombre des catégories exemptées...)

Nouvelle extension du S.T.O. (le dernier quart de la classe 1939 y est astreint, les exemptions pour la classe 1942 sont supprimées, les étudiants contraints au départ...)

Bichelonne
Création des usines protégées ou «usines S»
Mutations de travailleurs dans ces entreprises

La loi 1^{er} février. Elle étend les dispositions de celles du 4 septembre aux hommes de 16 à 60 ans, aux femmes sans enfant à charge de 18 à 45 ans, aux étrangers.

Les Commissions de Peignage



La rafle du Vel d'hiv



<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/caf94005628/la-rafle-du-vel-d-hiv>

Résumé.



A. la Révolution nationale : « Travail, Famille, Patrie ».

→ Un nouveau régime.

Le maréchal donne au nouveau régime le nom d'**Etat français**, faisant disparaître le terme de république.

Ce régime repose sur la popularité de **Pétain** qui **apparaît comme le sauveur et le protecteur**. Les Français lui vouent un véritable **culte**. A 84 ans, il est décrit comme complètement lucide.

Juridiquement, le nouveau régime se présente comme une **dictature personnelle de Pétain** il est le « **chef de l'Etat français** » qui dispose des **pouvoirs exécutif et législatif, de la force armée et de la négociation des traités**. La Chambre des députés et le Sénat sont ajournés sine die, toute forme de représentation est supprimée.

Résumé.



Le régime est **antidémocratique, antirépublicain et autoritaire** le suffrage universel, la liberté de presse et les partis politiques sont supprimés. C'est un ensemble de **mesures réactionnaires et d'extrême-droite**.

→ **Une nouvelle devise.**

TRAVAIL : Condamnation du capitalisme pur, du socialisme et de la lutte des classes. Les syndicats sont supprimés ainsi que le droit de grève. Le **retour à la terre et l'artisanat sont encouragés**.

FAMILLE : C'est un **modèle traditionnel** qui est valorisé, l'idéal est la femme au foyer et la famille nombreuse, (la fête des mères.

Résumé.



PATRIE : Il faut effacer tout ce qui peut rappeler la république. La France était jusque là terre d'accueil pour les étrangers persécutés. Désormais, **Vichy interne les étrangers dans des camps de concentration, retire la nationalité française à ceux qui ont été naturalisés depuis 1927.**

- **l'administration est épurée**, de nombreux préfets, fonctionnaires, instituteurs et professeurs juifs, francs- maçons et les républicains militants sont révoqués.

- **De sa propre initiative, Vichy promulgue en 1940 et 1941, deux statuts des juifs.** Ils sont exclus de toute fonction permettant d'exercer autorité et influence (fonction publique, élective, cinéma, théâtre, radio, enseignement...). Leur accès est limité à l'Université et dans les professions libérales par un *numerus clausus*. Leurs entreprises sont confiées à des administrateurs-gérants. **Les juifs doivent être recensés ce qui facilita leur arrestation puis leur déportation.** Laval facilita la déportation des juifs étrangers réfugiés en France et de leurs enfants.



B. La collaboration

La collaboration économique

C'est accepter de **travailler pour l'effort de guerre nazi**, et rechercher cette collaboration. Beaucoup ont fourni à la Libération l'argument de la ruine de l'entreprise pour justifier leurs actions.

La collaboration idéologique

Les collaborationnistes sont des **admirateurs du fascisme et du nazisme** et rêvent de créer en France un régime analogue à ceux de l'Allemagne ou de l'Italie. Ils dénoncent la timidité des « réactionnaires » de Vichy et se rassemblent à Paris sous la protection des Allemands.

Résumé.



La collaboration d'État

Elle s'appuie sur un postulat, la victoire allemande est inévitable. Dans cette perspective, il faut obtenir de l'Allemagne un traité de paix favorable en lui apportant en échange une aide dans la guerre. Dès **le 23 octobre 1940**. Laval organise une rencontre entre Pétain et Hitler à **Montoire** qui ne débouche que sur un accord de principe très vague. Le **30 octobre 1940**, Pétain annonce : *« j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration... »*. Cela apporte à la collaboration sa caution.

Juin 1942, discours de Laval : *« je souhaite la victoire allemande parce que, sans elle, le bolchevisme, demain, s'installerait partout »*.



Le régime met sa police au service de l'occupant afin d'arrêter les juifs, comme lors de la rafle du Vel d'hiv (Vélodrome d'hiver) en juillet 1942.

la LVF Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme est créée en 1941, combat sous uniforme allemand. **En 1943, la milice est créée qui est une police française très violente contre les juifs et les résistants.**

Pétain cède aux exigences toujours plus grandes des Allemands, avec l'accord pour le **STO (Service du Travail Obligatoire)** pour soi - disant assurer la relève et libérer des prisonniers.